ANX396 · ANNEXES DÉDIÉES

Les fils du Royaume et les fils du Malin : appartenance spirituelle, conversion et destinée finale

La parabole de l’ivraie présente deux sortes de plantes. Le blé provient de la bonne semence répandue par le propriétaire. L’ivraie provient de l’intervention d’un…

LECTURE
41 min

RÉFÉRENCES
41

LIVRES CITÉS
13

PUBLIÉE
19/11/2026

MISE À JOUR
25/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Introduction : une distinction qui soulève une difficulté théologique 3
2. La signification biblique de l’expression « fils de » 3
3. Les fils du Royaume dans Matthieu 13 4
4. Les fils du Malin dans Matthieu 13 4
5. Jean 8 : la filiation spirituelle et les œuvres 5
6. 1 Jean 3 : les enfants de Dieu et les enfants du diable 5
7. La nouvelle naissance selon Jean 3 6
8. La repentance dans la prédication de Jésus 6
9. La conversion de personnes auparavant opposées à Dieu 7
10. Actes 26 : passer des ténèbres à la lumière 7
11. Colossiens 1 : délivrés de la puissance des ténèbres 8
12. Éphésiens 2 : une condition ancienne transformée par la grâce 8
13. La conversion et la responsabilité humaine 9
14. Les deux semences représentent-elles deux humanités immuables ? 9
15. La distinction finale demeure définitive 10
16. Le danger de juger prématurément les personnes 10
17. La conversion ne supprime pas le discernement 11
18. La mission de l’Église auprès des pécheurs 12
19. La patience envers les personnes et la fermeté envers le mal 12
20. La question de la persévérance jusqu’à la fin 13
21. La destinée des fils du Royaume 13
22. La destinée des fils du Malin 14
23. Tableau comparatif des principaux enseignements 14
24. Les conséquences théologiques de la distinction 15
Conclusion de l’annexe 15
Lexique 17

1. Introduction : une distinction qui soulève une difficulté théologique

La parabole de l’ivraie présente deux sortes de plantes.

Le blé provient de la bonne semence répandue par le propriétaire.

L’ivraie provient de l’intervention d’un ennemi.

Les deux plantes croissent ensemble jusqu’à la moisson.

À ce moment, elles sont définitivement séparées.

Jésus explique que la bonne semence représente les fils du Royaume et que l’ivraie représente les fils du Malin.

Cette identification soulève une difficulté.

Si les deux plantes sont de nature différente, faut-il en conclure que les personnes représentées par l’ivraie ne peuvent jamais devenir des fils du Royaume ?

Une telle conclusion dépasserait l’enseignement explicite de la parabole.

Le récit ne décrit aucune transformation de l’ivraie en blé.

Cependant, il ne présente pas non plus une doctrine affirmant que les personnes actuellement opposées à Dieu seraient nécessairement incapables de se repentir.

Pour répondre à cette question, il faut examiner les expressions employées par Jésus et les autres enseignements bibliques concernant la conversion.

2. La signification biblique de l’expression « fils de »

Dans les Écritures, l’expression « fils de » ne désigne pas toujours une filiation biologique.

Elle peut également exprimer une appartenance, une caractéristique ou une relation spirituelle.

Cette manière de parler apparaît dans plusieurs passages.

En Matthieu 5.9, Jésus déclare heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu.

En Luc 16.8, il distingue les fils de ce siècle des fils de la lumière.

En Ephésiens 2.2, Paul évoque les fils de la rébellion.

Ces expressions ne décrivent pas une descendance physique.

Elles désignent des personnes caractérisées par une certaine relation ou une certaine conduite.

Dans Matthieu 13.38, les expressions « fils du Royaume » et « fils du Malin » doivent être comprises dans cette perspective.

Elles désignent deux appartenances spirituelles opposées.

Cependant, elles ne fournissent pas à elles seules une explication complète de la manière dont ces appartenances sont établies.

3. Les fils du Royaume dans Matthieu 13

Jésus identifie la bonne semence aux fils du Royaume.

Cette expression désigne ceux qui appartiennent au Royaume des cieux.

Elle souligne leur relation avec l'œuvre du Fils de l'homme.

Dans la parabole, le propriétaire sème la bonne semence.

Cette action est présentée comme positive.

Les fils du Royaume appartiennent donc à l'œuvre accomplie par le Christ.

Cependant, Matthieu 13.38 ne développe pas directement les conditions de leur entrée dans le Royaume.

Pour examiner cette question, il faut considérer les autres enseignements de Jésus.

En Matthieu 4.17, Jésus appelle à la repentance parce que le Royaume des cieux s'est approché.

En Matthieu 18.3, il affirme la nécessité de se convertir et de devenir comme les petits enfants pour entrer dans le Royaume des cieux.

En Jean 3.3-5, il enseigne la nécessité de naître de nouveau pour voir et entrer dans le Royaume de Dieu.

Ces passages montrent que l'appartenance au Royaume doit être examinée dans le cadre plus large de la repentance, de la foi et de la nouvelle naissance.

4. Les fils du Malin dans Matthieu 13

L'ivraie représente les fils du Malin.

Le terme grec *ponēros* peut désigner ce qui est mauvais ou méchant.

Dans ce passage, le contexte permet de comprendre l'expression comme une référence personnelle au Malin.

En effet, Jésus identifie immédiatement l'ennemi au diable.

Les fils du Malin sont donc présentés comme appartenant à la sphère de son influence.

Cependant, cette appartenance ne doit pas être comprise comme une filiation biologique.

Elle exprime une relation spirituelle opposée au Royaume.

La parabole ne précise pas comment cette relation s'établit chez chaque individu.

Elle ne décrit pas non plus les différentes formes que peut prendre l'opposition à Dieu.

Elle affirme principalement que les fils du Malin seront concernés par la séparation finale s'ils demeurent dans cette condition jusqu'au jugement.

5. Jean 8 : la filiation spirituelle et les œuvres

Jean 8.31-47 présente une discussion entre Jésus et certains de ses interlocuteurs.

Ceux-ci revendiquent leur descendance d'Abraham.

Jésus distingue cependant la descendance physique de l'appartenance spirituelle.

Il affirme que les véritables enfants d'Abraham doivent agir conformément à la foi et à l'obéissance qui caractérisent Abraham.

Il dénonce ensuite les intentions meurtrières et le refus de la vérité chez ses adversaires.

En Jean 8.44, Jésus déclare à ces interlocuteurs qu'ils ont pour père le diable.

Cette affirmation établit une relation entre la filiation spirituelle et la conduite morale.

Elle ne signifie pas que les personnes concernées seraient biologiquement issues du diable.

Elle désigne leur opposition à la vérité et leur conformité à ses œuvres.

Ce passage éclaire Matthieu 13.

Les expressions de filiation spirituelle caractérisent une relation avec Dieu ou avec le mal.

Cependant, Jean 8 ne doit pas être utilisé pour affirmer qu'une telle appartenance serait nécessairement irréversible avant le jugement.

6. 1 Jean 3 : les enfants de Dieu et les enfants du diable

1 Jean 3.8-10 présente une distinction entre les enfants de Dieu et les enfants du diable.

L'apôtre associe cette distinction à la pratique du péché, de la justice et de l'amour fraternel.

Il affirme que celui qui pratique le péché est du diable, tandis que celui qui est né de Dieu ne demeure pas dans une pratique caractéristique du péché.

Ce passage possède une proximité importante avec Matthieu 13.

Les deux textes présentent deux appartenances spirituelles opposées.

Cependant, leurs objectifs diffèrent.

Matthieu 13 annonce la coexistence présente et la séparation finale.

1 Jean 3 cherche à montrer comment la nouvelle naissance se manifeste dans la conduite des croyants.

La distinction spirituelle ne doit donc pas être réduite à une simple appartenance extérieure.

Elle possède des conséquences morales.

Cependant, elle ne donne pas aux hommes une connaissance infaillible de la destinée éternelle de chaque personne.

7. La nouvelle naissance selon Jean 3

Jean 3.1-21 présente l'entretien de Jésus avec Nicodème.

Jésus affirme que nul ne peut voir le Royaume de Dieu s'il ne naît de nouveau.

Il précise que cette naissance est liée à l'action de l'Esprit.

Cette déclaration apporte un éclairage essentiel sur l'appartenance au Royaume.

L'entrée dans le Royaume ne repose pas simplement sur une identité religieuse héritée.

Elle implique une transformation spirituelle.

Jésus présente également la nécessité de croire au Fils de Dieu.

Jean 3.16 annonce que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle.

Cette invitation possède une portée importante.

Elle montre que l'Évangile annonce le salut à des personnes qui ont besoin d'être délivrées de leur condition de pécheurs.

La parabole de l'ivraie ne décrit pas cette transformation.

Cependant, elle ne doit pas être interprétée d'une manière qui contredirait l'enseignement explicite de Jésus sur la nouvelle naissance.

8. La repentance dans la prédication de Jésus

La repentance occupe une place centrale dans la prédication de Jésus.

Matthieu 4.17 rapporte son appel à se repentir.

Marc 1.15 associe la repentance à la foi en l'Évangile.

Luc 5.32 présente Jésus comme venu appeler les pécheurs à la repentance.

Ces déclarations montrent que le ministère du Christ s'adresse précisément à des personnes qui doivent changer de conduite et se tourner vers Dieu.

La repentance implique donc la possibilité d'une transformation de la relation de l'homme avec Dieu.

Cette perspective doit être prise en compte dans l'interprétation de Matthieu 13.

Cependant, il faut conserver une distinction.

La parabole de l'ivraie ne représente pas la repentance par une transformation botanique.

La conversion est enseignée dans d'autres passages.

Elle constitue une réalité biblique complémentaire, non une scène décrite dans la parabole.

9. La conversion de personnes auparavant opposées à Dieu

Le Nouveau Testament rapporte plusieurs conversions de personnes qui ne suivaient pas auparavant Jésus-Christ.

L'exemple de Saul de Tarse est particulièrement important.

Avant sa conversion, Saul persécutait les disciples.

Actes des apôtres 8.3 le présente cherchant à détruire l'Église.

Actes des apôtres 9.1-2 indique qu'il poursuivait ses menaces contre les disciples du Seigneur.

Cependant, sa rencontre avec Jésus ressuscité transforma radicalement sa vie.

Il devint un témoin du Christ.

Cet événement montre qu'une personne manifestant une opposition grave à l'Évangile peut être appelée à la foi.

Il serait donc incorrect de considérer toute personne actuellement hostile au christianisme comme définitivement incapable de se convertir.

La parabole de l'ivraie annonce la séparation finale.

Elle ne permet pas aux croyants de déterminer à l'avance qui ne pourra jamais répondre à l'appel de Dieu.

10. Actes 26 : passer des ténèbres à la lumière

En Actes des apôtres 26.16-18, Paul rapporte la mission reçue du Christ.

Il doit annoncer l'Évangile afin que les hommes passent des ténèbres à la lumière et de la puissance de Satan à Dieu.

Cette déclaration est particulièrement importante pour l'étude de Matthieu 13.

Elle montre qu'un changement d'appartenance spirituelle est possible par l'action salvatrice de Dieu.

L'expression ne décrit pas simplement une amélioration morale.

Elle présente un passage d'une domination spirituelle à une autre.

Les hommes sont appelés à recevoir le pardon des péchés et un héritage parmi ceux qui sont sanctifiés par la foi en Jésus.

Ce passage confirme que la distinction entre deux appartenances spirituelles ne doit pas être interprétée comme une impossibilité absolue de conversion pendant la vie présente.

Cependant, il ne transforme pas rétrospectivement l'image de l'ivraie en récit de conversion.

Les deux textes utilisent des images différentes pour enseigner des réalités complémentaires.

11. Colossiens 1 : délivrés de la puissance des ténèbres

Colossiens 1.12-14 présente l'œuvre salvatrice de Dieu comme une délivrance.

Paul affirme que le Père a délivré les croyants de la puissance des ténèbres et les a transportés dans le Royaume du Fils de son amour.

Cette déclaration établit clairement la possibilité d'un changement d'appartenance spirituelle.

Les croyants n'ont pas toujours appartenu au Royaume dans leur expérience personnelle.

Ils ont été délivrés d'une condition antérieure.

Cette transformation repose sur l'œuvre de Dieu.

Elle est associée à la rédemption et au pardon des péchés.

Le passage possède donc une importance particulière pour comprendre les expressions « fils du Royaume » et « fils du Malin ».

Il montre que les appartenances spirituelles ne doivent pas être comprises comme des catégories biologiques immuables.

Cependant, Matthieu 13 demeure centré sur leur distinction finale et non sur le processus de conversion.

12. Éphésiens 2 : une condition ancienne transformée par la grâce

Ephésiens 2.1-10 présente la condition des croyants avant leur salut.

Paul rappelle qu'ils étaient morts par leurs offenses et leurs péchés.

Ils suivaient autrefois le cours de ce monde.

Ils vivaient sous l'influence de la désobéissance.

Cependant, Dieu les a rendus à la vie avec le Christ.

Paul souligne que cette transformation repose sur la grâce divine.

Ce passage possède une portée importante.

Il montre que les croyants eux-mêmes ont connu une condition spirituelle antérieure marquée par le péché.

Ils ne peuvent donc pas considérer leur appartenance actuelle au Christ comme le résultat d'une supériorité naturelle.

Le salut manifeste la miséricorde de Dieu.

Cette perspective encourage l'humilité dans les relations avec ceux qui ne partagent pas encore la foi chrétienne.

13. La conversion et la responsabilité humaine

Les Écritures présentent la conversion comme une réponse à l'appel de Dieu.

Actes des apôtres 2.38 rapporte l'exhortation de Pierre à la repentance.

Actes des apôtres 3.19 invite les auditeurs à se repentir et à se convertir.

Actes des apôtres 17.30 affirme que Dieu annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils doivent se repentir.

Ces déclarations soulignent la responsabilité humaine devant l'Évangile.

Cependant, le Nouveau Testament présente également la conversion comme une œuvre de la grâce divine.

Jean 6.44 souligne l'action du Père dans la venue des hommes au Christ.

Ephésiens 2.8-9 affirme que le salut est accordé par grâce, au moyen de la foi.

Il convient donc de ne pas réduire la conversion à une simple décision humaine indépendante de l'action de Dieu.

La parabole de l'ivraie ne développe pas directement ces relations entre grâce divine et réponse humaine.

Elles doivent être étudiées à partir des passages qui les abordent explicitement.

14. Les deux semences représentent-elles deux humanités immuables ?

La parabole présente deux semences distinctes.

Cette distinction est essentielle à son enseignement.

Cependant, il serait incorrect de déduire automatiquement de la nature botanique des plantes une doctrine selon laquelle les personnes représentées ne pourraient jamais changer d'appartenance spirituelle.

Une parabole utilise des réalités concrètes pour enseigner une vérité particulière.

Elle ne transforme pas nécessairement toutes les propriétés naturelles de ses éléments en affirmations théologiques.

Dans le récit agricole, l'ivraie ne devient pas du blé.

Cependant, le Nouveau Testament enseigne explicitement que des pécheurs peuvent être convertis.

Il convient donc de distinguer la stabilité des catégories dans le récit de la possibilité de conversion enseignée ailleurs.

La parabole présente les deux groupes dans la perspective de leur destinée finale.

Elle ne décrit pas toutes les transformations spirituelles qui peuvent intervenir avant ce jugement.

15. La distinction finale demeure définitive

La possibilité de conversion pendant la vie présente ne supprime pas la certitude du jugement final.

Dans Matthieu 13, la moisson marque la fin de la coexistence.

L’ivraie est séparée du blé.

Les deux catégories connaissent des destinées différentes.

Jésus annonce le jugement des méchants et la glorification des justes.

Cette séparation possède un caractère définitif dans la perspective du récit.

Elle ne présente pas une nouvelle période de conversion après la moisson.

Cependant, la parabole ne développe pas une doctrine complète concernant toutes les questions relatives à l’état des personnes après la mort.

Elle affirme principalement que la séparation finale sera accomplie à la fin de l’âge.

Cette certitude donne une importance particulière à la réponse présente à l’Évangile.

16. Le danger de juger prématurément les personnes

La distinction entre les fils du Royaume et les fils du Malin pourrait conduire certains croyants à vouloir classer définitivement les personnes qui les entourent.

Cependant, la parabole rappelle les limites de l’autorité humaine.

Les serviteurs ne reçoivent pas la mission d’accomplir la séparation finale.

Celle-ci appartient aux anges envoyés par le Fils de l’homme.

Cette précision invite à la prudence.

Les croyants peuvent examiner les enseignements et les comportements.

Ils peuvent reconnaître les manifestations du mal.

Cependant, ils ne possèdent pas une connaissance parfaite de la condition spirituelle de chaque individu.

L’exemple de Saul de Tarse rappelle également qu’une personne hostile à l’Évangile peut devenir disciple du Christ.

Le jugement humain ne doit donc pas prétendre anticiper infailliblement la décision finale de Dieu.

17. La conversion ne supprime pas le discernement

Reconnaître la possibilité de conversion ne signifie pas que les croyants doivent renoncer à tout discernement.

Jésus avertit contre les faux prophètes.

Matthieu 7.15-20 invite à reconnaître les arbres à leurs fruits.

1 Jean 4.1 demande d’éprouver les esprits.

Les communautés chrétiennes doivent donc examiner les enseignements et les comportements.

Cependant, ce discernement doit être exercé avec humilité.

Il concerne des réalités que les hommes peuvent observer.

Il ne leur donne pas la capacité de connaître infailliblement la destinée éternelle d’autrui.

La possibilité de conversion encourage également à ne pas considérer une personne comme définitivement perdue tant que l’appel à la repentance lui demeure adressé.

18. La mission de l’Église auprès des pécheurs

La parabole de l’ivraie présente le monde comme le champ dans lequel coexistent les deux catégories spirituelles.

Cette situation constitue également le cadre de la mission chrétienne.

Jésus confie à ses disciples la responsabilité d’annoncer l’Évangile à toutes les nations.

Matthieu 28.19-20 présente cette mission comme un appel à faire des disciples.

Marc 16.15 rapporte l’ordre de prêcher la bonne nouvelle à toute la création.

Actes des apôtres 1.8 annonce que les disciples seront témoins du Christ jusqu’aux extrémités de la terre.

Ces passages montrent que les croyants ne doivent pas considérer les personnes éloignées de Dieu comme des ennemis à éliminer.

Ils sont appelés à leur annoncer le salut.

La certitude du jugement final renforce donc l’importance de la mission.

Elle ne justifie pas l’indifférence envers ceux qui ne connaissent pas encore le Christ.

19. La patience envers les personnes et la fermeté envers le mal

L’enseignement biblique appelle à distinguer l’attitude envers les personnes de l’évaluation morale de leurs actes.

Le mal doit être reconnu et condamné.

Cependant, les personnes doivent être appelées à la repentance.

Cette distinction apparaît dans plusieurs enseignements de Jésus.

Matthieu 5.44 demande d’aimer les ennemis.

Luc 6.27-28 invite à faire du bien à ceux qui haïssent les disciples.

Galates 6.1 appelle à redresser avec douceur celui qui a commis une faute.

Ces passages ne suppriment pas la nécessité de protéger les victimes ni d’exercer la justice.

Ils rappellent cependant que la responsabilité chrétienne ne consiste pas à prononcer prématurément une condamnation éternelle.

La parabole de l’ivraie rejoint cette perspective en réservant la séparation définitive au Fils de l’homme.

20. La question de la persévérance jusqu’à la fin

La distinction finale entre les deux catégories soulève également la question de la persévérance.

Le Nouveau Testament insiste sur l’importance de demeurer fidèle au Christ.

Matthieu 24.13 affirme que celui qui persévérera jusqu’à la fin sera sauvé.

Jean 15.4-6 présente la nécessité de demeurer en Christ.

Hébreux 3.14 associe la participation au Christ à la persévérance dans la confiance initiale.

Ces passages montrent que la foi chrétienne ne doit pas être considérée comme une simple déclaration extérieure sans conséquence sur la vie.

Cependant, la parabole de l’ivraie ne développe pas directement les débats théologiques concernant la possibilité de perdre le salut ou la persévérance définitive des croyants.

Elle annonce la destinée finale des fils du Royaume.

L’étude complète de la persévérance nécessite donc l’examen d’autres passages bibliques.

21. La destinée des fils du Royaume

Matthieu 13.43 annonce que les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père.

Cette promesse constitue l’aboutissement positif de la parabole.

Elle présente la destinée glorieuse de ceux qui appartiennent au Royaume.

Le passage rejoint Daniel 12.3.

Il peut également être rapproché de Romains 8.17-18, où Paul évoque la participation des croyants à la gloire du Christ.

Philippiens 3.20-21 annonce la transformation du corps des croyants lors de l’accomplissement de leur espérance.

Ces passages montrent que la destinée des fils du Royaume dépasse la simple absence de condamnation.

Elle comprend la communion avec Dieu et la participation à sa gloire.

Cependant, Matthieu 13 exprime cette espérance à travers une image précise.

Les justes resplendiront comme le soleil.

Cette comparaison souligne leur glorification sans fournir une description physique détaillée de leur condition future.

22. La destinée des fils du Malin

La parabole annonce également le jugement des fils du Malin.

Jésus précise que les anges retireront de son Royaume toutes les causes de scandale et ceux qui commettent l'iniquité.

Ils seront jetés dans la fournaise ardente.

Le passage présente donc une séparation définitive accompagnée d'un jugement.

Cette annonce doit être prise au sérieux.

Cependant, il convient de ne pas attribuer à Matthieu 13 des précisions qu'il ne fournit pas.

Le texte ne décrit pas toutes les modalités du jugement final.

Il ne présente pas une chronologie complète des événements qui l'accompagnent.

Il affirme principalement que ceux qui demeurent dans l'iniquité seront séparés des justes.

Cette perspective rejoint d'autres annonces du jugement dans les Évangiles et l'Apocalypse.

23. Tableau comparatif des principaux enseignements

QUESTION	MATTHIEU 13	ENSEIGNEMENT BIBLIQUE COMPLÉMENTAIRE
Qui sont les fils du Royaume ?	La bonne semence	Jean 3.3-5 ; Colossiens 1.12-14
Qui sont les fils du Malin ?	L'ivraie	Jean 8.44 ; 1 Jean 3.8-10
Le récit décrit-il une conversion ?	Non	Actes 2.38 ; Actes 26.18
Une personne hostile à l'Évangile peut-elle se convertir ?	La parabole ne traite pas directement cette question	Actes 9.1-22
Le changement d'appartenance spirituelle est-il possible ?	Non décrit dans le récit	Colossiens 1.13 ; Éphésiens 2.1-10
Les hommes peuvent-ils connaître parfaitement la destinée d'autrui ?	La séparation finale appartient aux anges	2 Timothée 2.19
La séparation finale est-elle certaine ?	Oui	Matthieu 25.31-46 ; Apocalypse 20.11-15
Quelle est la destinée des justes ?	Ils resplendiront dans le Royaume du Père	Daniel 12.3 ; Philippiens 3.20-21
Quelle est la responsabilité présente des croyants ?	Ne pas accomplir eux-mêmes la séparation finale	Matthieu 28.19-20 ; Galates 6.1

Ce tableau distingue les affirmations explicites de la parabole des enseignements complémentaires du Nouveau Testament.

24. Les conséquences théologiques de la distinction

L’étude permet de dégager plusieurs conclusions importantes.

Premièrement, les expressions « fils du Royaume » et « fils du Malin » désignent deux appartenances spirituelles opposées.

Deuxièmement, ces expressions ne décrivent pas une filiation biologique.

Troisièmement, la parabole ne présente pas une transformation de l’ivraie en blé.

Quatrièmement, cette absence de transformation dans le récit ne permet pas de conclure que la conversion serait impossible.

Cinquièmement, le Nouveau Testament enseigne explicitement que des pécheurs peuvent passer des ténèbres à la lumière par l’œuvre du Christ.

Sixièmement, la possibilité de conversion ne supprime pas la certitude du jugement final.

Enfin, les croyants ne doivent pas prétendre déterminer infailliblement la destinée éternelle des personnes qu’ils rencontrent.

Ces conclusions permettent de respecter simultanément la parabole de l’ivraie et l’enseignement général des Écritures sur le salut.

Conclusion de l’annexe

La distinction entre les fils du Royaume et les fils du Malin constitue un élément fondamental de la parabole de l’ivraie.

Jésus présente deux appartenances spirituelles opposées.

La bonne semence représente les fils du Royaume.

L’ivraie représente les fils du Malin.

Leur coexistence dans le monde demeure provisoire.

La séparation définitive interviendra à la fin de l’âge.

Cependant, cette distinction ne doit pas être transformée en une doctrine affirmant l’impossibilité de la conversion.

La parabole ne décrit pas le passage d’une catégorie à l’autre.

Elle ne présente pas non plus une théorie complète de la nouvelle naissance.

Ces questions sont abordées dans d’autres passages du Nouveau Testament.

Jean 3 enseigne la nécessité de naître de nouveau.

Actes 26 présente le passage des ténèbres à la lumière.

Colossiens 1 annonce la délivrance de la puissance des ténèbres et le transfert dans le Royaume du Fils.

Éphésiens 2 rappelle que les croyants ont eux-mêmes été sauvés par grâce alors qu’ils étaient morts

dans leurs péchés.

Ces enseignements montrent que la conversion constitue une réalité fondamentale de l'Évangile.

Cependant, elle ne doit pas être artificiellement introduite dans le récit agricole de Matthieu 13.

La conclusion essentielle est que la parabole présente deux appartenances spirituelles dans la perspective du jugement final, tandis que l'ensemble du Nouveau Testament enseigne qu'une personne peut être délivrée de sa condition de pécheur et entrer dans le Royaume par l'œuvre salvatrice de Jésus-Christ.

Cette distinction invite les croyants à exercer le discernement sans prononcer de condamnation prématurée.

Elle rappelle également que le temps présent demeure celui de l'annonce de l'Évangile, de l'appel à la repentance et de la fidélité au Christ.

La séparation finale appartient au Fils de l'homme.

La mission présente des disciples, consiste à témoigner de la vérité et à annoncer le salut.

LEXIQUE

Analyse de Matthieu 24.3-51 — Voici une analyse exégétique verset par verset de Matthieu 24.3-51. Matthieu 24.3 Les disciples interrogent le Messie Jésus en privé sur trois événements : la destruction du Temple, sa venue, et la fin du monde.
INF170 · https://schilo.org/inf170-analyse-de-matthieu-24-3-51/

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX395 - La moisson et la fin de l'âge : étude des annonces du jugement dans Daniel, les Évangiles et l'Apocalypse https://schilo.org/anx395-la-moisson-et-la-fin-de-lage-etude-des-annonces-du-jugement-dans-daniel-les-evangiles-et-lapocalypse/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX397 - Le feu, la fournaise ardente et les pleurs : étude du langage du jugement dans les enseignements de Jésus https://schilo.org/anx397-le-feu-la-fournaise-ardente-et-les-pleurs-etude-du-langage-du-jugement-dans-les-enseignements-de-jesus/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx396-les-fils-du-royaume-et-les-fils-du-malin-appartenance-spirituelle-conversion-et-destinee-finale/, exportée le 25/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.